



PREREQUIS/PUBLIC

- Avoir des compétences en électricité sur les ouvrages ou installations électriques (formation ou pratique professionnelle).
- Personnel électricien devant réaliser ou diriger des travaux, interventions de dépannage ou de raccordement, des opérations de mesurage, essais et vérifications sur des ouvrages électriques en basse tension.

DUREE

21 heures (3 jours)

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : exposé théorique, démonstration et explication du formateur, mise en situation, exercice pratique.
- Matériel : matériels et outillages électriques, EPI.
- Ressources : support PowerPoint, livret de formation.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

- Test QCM (théorie)
- Test pratique (pratique)

OBJECTIFS

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique.
- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique sur des installations et équipements électriques en basse tension.
- Être informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

PROGRAMME DE FORMATION

1) Module TRONC COMMUN N°2

- Les effets du courant électrique sur le corps humain (électrisation, électrocution, brûlure).
- Les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Les zones d'environnement et donner leurs limites.

- Le principe d'une habilitation.
- La définition des symboles d'habilitation.
- Les rôles de chacun.
- Les principes généraux de prévention à appliquer aux cours d'une opération électrique.
- Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT).
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

2) Module BR

- Les différentes interventions BT générales et les interventions BT élémentaires et les limites respectives de leur domaine.
- Les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique.
Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux interventions BT.
- Les documents applicables dans le cadre des interventions BT.
- Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.
- Les opérations de consignation et les documents associés.

3) Module BC

- Les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux.
- Les opérations de consignation.

4) Module B1, B1V, B2, B2V, B2V Essai

- Les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
- Le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.
- Les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension.
- Les prescriptions d'exécution des travaux.
- Les fonctions des matériels électrique BT et TBT.

- Les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension ainsi que les autres documents associés.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
- Les mesures de prévention à observer lors d'un travail.
- Les instructions de sécurité spécifiques aux essais.

5) Module BE Mesurage, BE Vérification

- Les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Le rôle du chargé d'exploitation électrique.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux mesurages et vérifications.
- Les documents applicables dans le cadre des mesurages ou des vérifications ainsi que les autres documents associés (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).
- Les mesures de prévention à observer lors d'un mesurage et/ou d'une vérification.

6) Module BE Essai

- Le rôle du chargé d'exploitation électrique.
- Les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des essais (symboles, rôles de chacun, etc.)
- Les prescriptions d'exécution des essais.
- Les consignes à appliquer pour la réalisation des essais particuliers (source, autonome, défaut de câble, contrôle, laboratoires et plates-formes d'essais).
- Les documents applicables dans le cadre des essais, ainsi que les documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.).
- Les mesures de prévention à observer lors d'un essai.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux essais.
- Les étapes de consignation et les documents associés.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO),
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres),
- Par un particulier (fonds propres/France compétences).

Délais d'accès :

- En intra (groupe de 1 à 12 pers) : dates, horaires et lieu au choix.
- En inter-entreprises : voir planning inter.



ACCESSIBILITE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires.

TAUX DE REUSSITE

99%

TAUX DE SATISFACTION

98%